



## ACTION 15 DE LA MAISON DE L'EMPLOI DE STRASBOURG AUTOUR DE L'EMPLOI RHENAN

**Point d'étape au 9 octobre 2007  
De la préparation du programme 2007-2008.**

Coordination opérationnelle entre l'Anpe et l'Agentur für Arbeit pour l'amélioration du placement des demandeurs d'emploi.

- Publication dans le magazine « Einstellungssache » de profils de candidats strasbourgeois avec les coordonnées de leurs conseillers.

Echéance : octobre 2007.

- Accueil au sein des forums de recrutement de la Maison de l'emploi d'entreprises allemandes.

Echéances : mars 2008 (bâtiment) et juin 2008 (transport).

Organisation d'un réseau de veille pour répondre aux demandes d'information des entreprises sur le travail frontalier (fiscalité, formation, emploi, autorisations de travail, aides à l'embauche françaises et allemandes).

Un interlocuteur identifié au sein de chaque service (Anpe, Assedic, Agentur für Arbeit) servira de premier contact à l'employeur, lui apportera une réponse immédiate, ou organisera le relais vers l'administration compétence.

Un document bilingue de premier niveau d'information à destination des employeurs, mis à jour régulièrement, pourrait également être diffusé, et téléchargeable sur le site Internet de la Maison de l'emploi.

Echéance : premier trimestre 2008.

Modules expérimentaux de formation à l'allemand professionnel en vue de recrutements dans l'industrie

Programme court (150 heures) de formation linguistique adaptée aux situations de travail en Allemagne (comprendre les consignes, savoir communiquer avec les collègues et exécuter une tâche en sécurité).

Programme à destination des salariés intérimaires français qui occupent des postes non qualifiés en Allemagne et qui ne peuvent pas évoluer dans leur emploi pour des raisons de non maîtrise de l'allemand professionnel.

Ce programme sera mis en place sur la base d'offres d'emploi identifiées et de garanties d'embauche par les entreprises.

Echéance : novembre 2007.

Actualisation du cahier sur l'emploi rhénan (enrichi d'un encart sur l'emploi des jeunes).

Echéance : fin d'année 2007 / début 2008.